

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

Commune de LONG (80510)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le six Mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 2 mars 2026, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, David PERTUÉ, Nadia GUILBERT, Perrine RETOURNÉ.

Etaient absents excusés :

Jean-Noël FOSSATI qui a donné pouvoir à Tanguy LADRIERE

Francis LÉPINE qui a donné pouvoir à Jean-Pierre VARLET

Etaient absents :

Xavier HENRY et Olivier FEREZ.

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 47/2022 par laquelle la commune de LONG a transféré la compétence dispositifs de vidéo protection à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme devenue aujourd'hui Territoire d'Energie Somme-FDE 80.

Il présente ensuite les coûts de la maintenance annuelle de la vidéoprotection qui lui ont été communiqués par Territoire d'Energie Somme-FDE 80 :

Niveau de Maintenance	Commune avec Taxe au bénéfice de la Fédération	Commune urbaine versant 2% de la Taxe à la Fédération
Maintenance Complète	150 €/caméra 500 €/Centre de Surveillance	180 €/caméra 600 €/Centre de Surveillance
Maintenance Allégée	50 €/caméra	60 €/caméra

Prestation	Maintenance complète	Maintenance allégée
• Visite annuelle d'entretien préventif des installations,	X	
• Dépannages et réparations,	X	
• Visite annuelle de contrôle du centre de surveillance	X	
• Interventions de mise en sécurité,	X	X
• Cartographie et suivi du patrimoine,	X	X
• Réponses aux DT et DICT,	X	X
• Avis techniques sur les projets,	X	X
• Exécution de travaux sur les ouvrages,	X	X
• Gestion des dommages causés aux biens,	X	X
• Géolocalisation	X	X

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir la formule « maintenance allégée » pour un coût annuel de 50 € et autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 09

Votants : 11

Date de convocation :

Le 02 mars 2026

Date d'affichage :

Le 9 mars 2026

**DELIBÉRATION
N° 13/2026**

**MAINTENANCE
VIDEOPROTECTION**